

La chasse aux sans-papiers du Parlement européen : c'est non !

En matière d'immigration, le Parlement européen vient d'adopter ce 26 mars 2026 le "Règlement retour", dans une version proposée par **une alliance entre les député-es de droite et d'extrême droite**. Ce texte doit remplacer la "directive retour", qui encadrerait les retours des personnes étrangères dans leurs pays d'origine depuis 2008.

Le but de ce nouveau texte ?

Uniformiser les pratiques migratoires sur tout le territoire européen, "simplifier, faciliter et accélérer" les procédures d'expulsion hors de l'U.E. **C'est vrai que jusqu'ici, entre les 2000 agents Frontex pour garder la "forteresse Europe" et les 3254 personnes mortes en essayant d'atteindre le territoire en 2025, c'était un peu trop facile de s'installer en Europe...**

Quelques exemples de mesures qui risquent d'entrer en vigueur en juin prochain, histoire de pourrir encore plus la vie des personnes étrangères non-européennes...

Idée raciste n°1 : Idée raciste n°2 : Idée raciste n°3 :

Les personnes étrangères considérées "sans-papiers" pourront faire l'objet d'enquêtes pour être localisées. **La personne et son lieu de résidence pourront être fouillés.**

Surveiller, contrôler, dénoncer, ...: c'est ça, l'Europe, terre d'accueil et d'immigration !

Les personnes étrangères considérées "sans-papiers" pourront être placées **en rétention** jusqu'à 24 mois, et cette durée sera **prolongeable indéfiniment** en cas de menaces à l'ordre public, et même **cumulable** d'un État à l'autre.

Prison à durée indéterminée pour avoir voulu s'installer ? Ça ne vous rappelle pas des parcsages du passé, ça ?

Histoire de ne pas entasser tout le monde dans des centres de rétention, *parce qu'à un moment ça va se voir qu'on les enferme à tour de bras*, le texte prévoit des « alternatives » à la rétention comme la **surveillance électronique**.

Big Europe is watching you, et crache sur vos libertés fondamentales.

Idée raciste n°4 : Idée raciste n°5 : Idées racistes n°6 et 7 :

Exiger des personnes étrangères menacées d'expulsion **la coopération avec les autorités**, sous peine de sanctions financières ou pénales. **Possibilité de fouille de la personne et de saisie de ses objets personnels** (téléphone, ordinateur, ...).

Tu veux pas donner ton adresse ? Délinquant-e, va, on va te prendre jusqu'à ton slip !

Possibilité de renvoyer une personne étrangère "sans-papiers" vers un pays hors de l'Union Européenne (ex: Albanie), **où la personne n'a jamais mis les pieds**. Elle sera *gentiment* accueillie dans un "hub" : comprendre, un camp de réfugiés aux portes de l'Europe !

Expulser encore plus vite, toujours plus, et même n'importe où : venez découvrir l'Albanie avec "eurotours 2026" !

Possibilité de placement en rétention d'une personne **si les autorités suspectent une intention** de ne pas se soumettre aux mesures d'expulsion.

Prédictions du futur et présomption de culpabilité : le parlement européen, entre dons de voyance et Minority Report ?

Possibilité pour un pays membre de prendre une mesure d'expulsion d'une personne, et de la faire exécuter par le pays où se trouve cette personne, sans que celui-ci n'ait pris de mesure administrative.

Quand la coopération européenne fonctionne comme ça, on peut appeler ça de la...collaboration ?

Ça va les racistes, vous êtes à l'aise au Parlement ?

sélection non exhaustive mais représentative des député-es ayant voté ce texte...



Sarah Knafo, députée Reconquête.



Marion Maréchal, députée Reconquête.



Nadine Morano, députée Les Républicains-PPE.



François-Xavier Bellamy, député Les Républicains-PPE.

CONTRE LE RACISME ET POUR : l'ouverture des frontières, la libre circulation, la libre installation et la régularisation de toutes les personnes sans-papiers !